

Comment accueillir un élève voyageur ou issu de familles itinérantes ?



CASNAV : Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs.

EFIV : Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs

Les enfants voyageurs doivent bénéficier d'une attention particulière du fait de leur mode de relation discontinu à l'école. Cf Circulaire n°2012-142 du 2.10.2012.

Lorsqu'un Enfant Issu de Familles Itinérantes et de Voyageurs arrive dans votre école, il est **impératif** de faire remonter

Les informations suivantes au CDSNAV 72 :

- Nom et prénom de l'élève
- Sexe
- Âge et date de naissance
- Pays d'origine
- Date d'arrivée dans l'établissement
- Date de départ estimée (si communiquée par la famille)



[Annuaire CDSNAV 72 : \(Centre Départemental\)](#)

Coordinatrice CDSNAV 72 : Charlotte Lefeuvre

Mail : ce.casnav72@ac-nantes.fr

Tel : 02 43 72 62 41

Adresse postale : Ecole Paul Eluard / Sablonnière, rue du Commandant de la Boudinière 72100 Le Mans

Nom des 2 enseignants EFIV : Isabelle Ribeau, Olivier Gaftarnik

[Protocole de prise en charge dans le cadre de l'Ecole Inclusive :](#)

- 1) Une fois la situation remontée, le CDSNAV72 organise la passation d'une évaluation.
- 2) Un enseignant EFIV contacte l'établissement pour convenir d'un RDV.
- 3) L'enseignant évalue l'élève puis en transmet la synthèse au CDSNAV72.
- 4) L'IEN-ASH, au regard des moyens alloués sur le département et des éléments du bilan de l'élève, accorde (ou non) une prise en charge par un enseignant EFIV.
- 5) Des créneaux d'interventions sont ensuite définis.

